

L'Etablissement Primaire et Secondaire de Montreux-Est

Vous souhaite la bienvenue

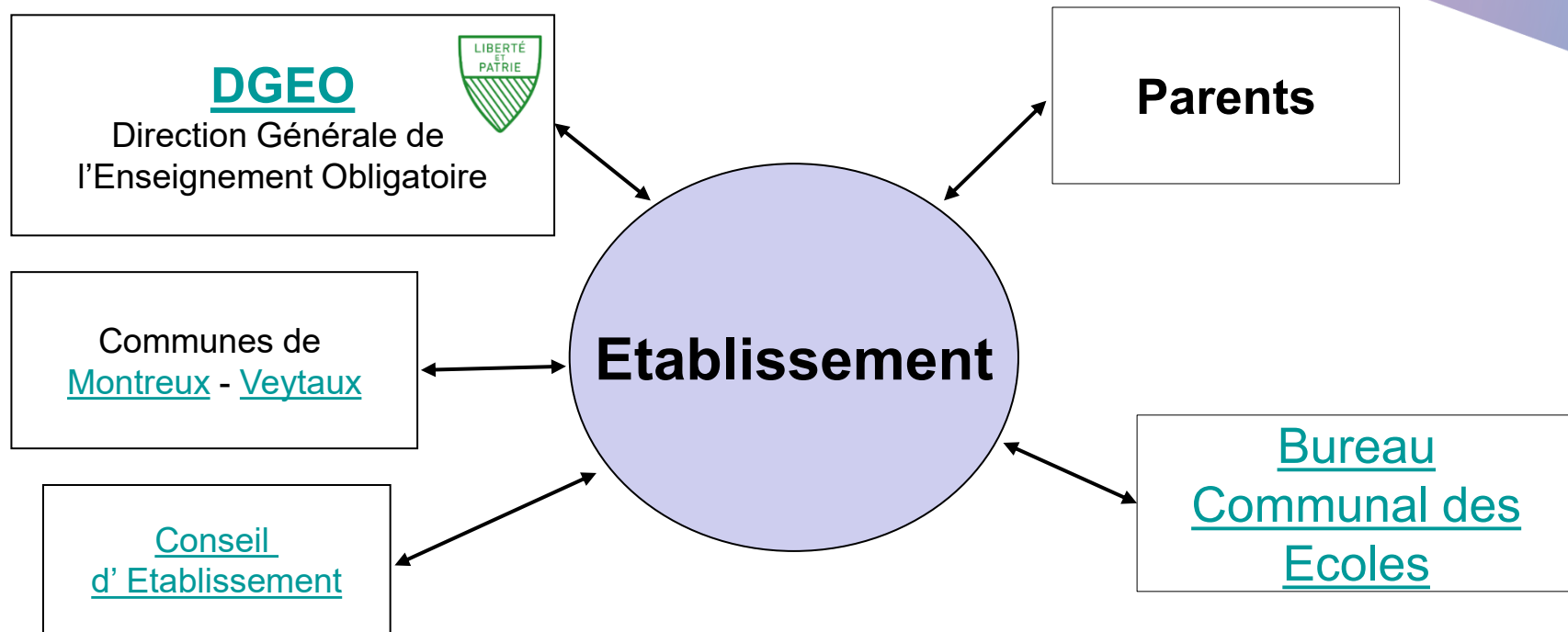


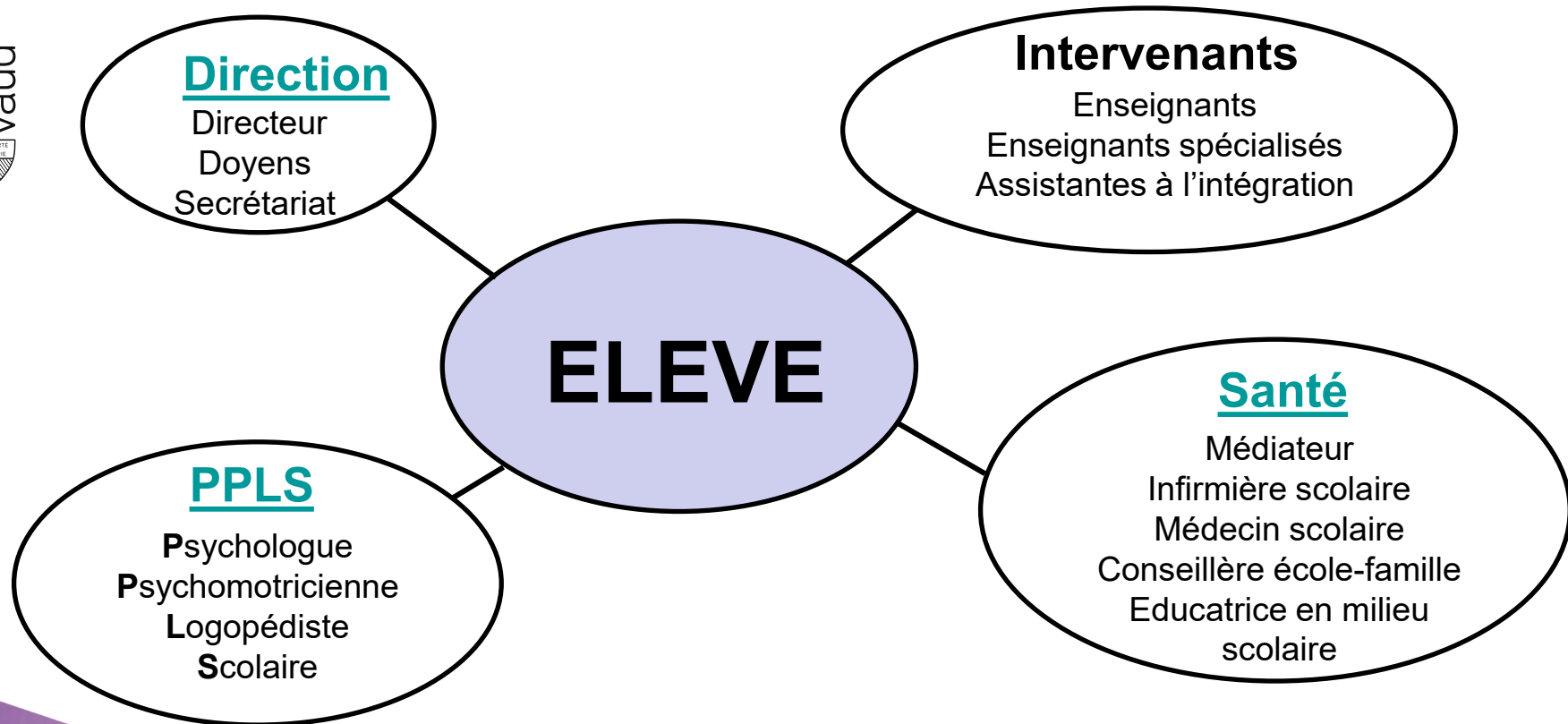
		Rac1 et Rac2 12 ^e année certificative		degré secondaire I
14-15 ans	11S	troisième cycle voie générale	troisième cycle voie prégymnasiale	
13-14 ans	10S			
12-13 ans	9S			
11-12 ans	8P	deuxième cycle primaire		degré primaire
10-11 ans	7P			
9-10 ans	6P			
8-9 ans	5P			
7-8 ans	4P	premier cycle primaire		
6-7 ans	3P			
5-6 ans	2P			
4-5 ans	1P			

L'école obligatoire vaudoise

Cursus scolaire

Les partenaires de l'école





Les partenaires de votre enfant et nos élèves

Les personnes de contact

Le maître de classe de votre enfant

Les doyennes pédagogiques

Anne Jung	Doyenne 1P à 6P	✉ anne.jung@vd.ch
Jonas Duboux	Doyen 7P à 8P	✉ jonas.duboux@vd.ch
Yolande Brandt	Doyenne 9S à 11S	✉ yolande.brandt-komatanos@vd.ch

Communication entre les parents et l'école

L'élève possède un cahier
de communication qui
soutient les échanges entre
l'école et la famille



Ensemble pour la sécurité



POLICE
R I V I E R A



Venez chercher vos enfants APRES l'heure de sortie



Un arrêt de **15 secondes** suffit pour laisser monter ou descendre un enfant

Responsabilité

Votre enfant est sous la responsabilité de l'école dès la première sonnerie jusqu'à la sonnerie de fin des cours



En dehors de cet horaire, il demeure sous votre responsabilité ou sous celle de la Commune dans le cadre de l'accueil parascolaire

Horaires 1P-2P

1P

Tous les collèges (sauf Glion)

18 périodes

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
08h30 - 09h20					
09h20 - 10h05					
	Récréation				
10h30 - 11h15					
11h15 - 12h00					
	Pause de midi				
14h10 - 15h00					
15h00 - 15h45					

1P

Glion

18 périodes

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
08h45					
	Récréation				
12h10					
	Pause de midi				
13h35					
15h05					

2P

Tous les collèges (sauf Glion)

26 périodes

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
08h30 - 09h20					
09h20 - 10h05					
	Récréation				
10h30 - 11h15					
11h15 - 12h00					
	Pause de midi				
14h10 - 15h00					
15h00 - 15h45					

2P

Glion

26 périodes

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
08h45					
	Récréation				
12h10					
	Pause de midi				
13h35					
15h05					



Horaires 3P-6P

3P - 6P

Tous les collèges

28 périodes

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
08h30 - 09h20					
09h20 - 10h05					
	<i>Récréation</i>				
10h30 - 11h15					
11h15 - 12h00					
	<i>Pause de midi</i>				
14h10 - 15h00					
15h00 - 15h45					



Horaires 7P-11S

HORAIRE SCOLAIRE GARE 33



	Période	Heures	Récréations
Matin	1	Sonnerie à 07h45 07h48 – 08h33	
	2	08h35 – 09h20	
	20 minutes		
	3	Sonnerie à 09h37 09h40 – 10h25	
	4	10h27 – 11h12	
	5	11h15 – 12h00	
	6	12h00 – 12h40	
Après-midi	7	Sonnerie à 12h37 12h40 – 13h25	
	8	Sonnerie à 13h22 13h25 – 14h10	
	9	14h12 – 14h57	
	10 minutes		
	10	Sonnerie à 15h04 15h07 – 15h52	
	11	15h54 – 16h39	



Absences

- Doivent être annoncées avant le début des cours au
 021 557 17 70
- Dès le 6^{ème} jour d'absence un certificat médical est exigé
- Un élève malade ne peut pas quitter l'école seul, les parents doivent venir le chercher

Demandes de congé

- Doivent être transmises par écrit à la Direction au moins 15 jours à l'avance, à l'aide du formulaire disponible à la fin de l'agenda
- Pour les congés de plus de 2 semaines, les demandes doivent nous parvenir au minimum 3 mois avant, car elles sont traitées par le département
- Les rendez-vous ponctuels ou réguliers (logopédiste, médecin, etc..) doivent être annoncés au secrétariat par écrit

Congé joker

- Chaque élève bénéficie de six demi-journées de congé « joker » par année scolaire.
- L'utilisation est limitée à deux demi-journées consécutives au maximum.
- La demande doit être adressée par écrit au maître de classe au moins deux jours à l'avance, à l'aide du formulaire disponible à la fin de l'agenda.

[Pour en savoir plus](#)

ÉCOUTE / SANTÉ / SOUTIEN / CONSEIL

Nous sommes à ton écoute

Établissement primaire et secondaire de **Montreux-Est**, site de Gare 33

Nous sommes au service des élèves,
mais aussi de leurs parents et des enseignants
et cela en toute confidentialité.



• L'infirmière • Inès ZORZI	• La conseillère école-famille • Sandrine MONIS	• La psychologue • Delphine WULLYAMOZ	• L'éducatrice • Valentine SAVIOZ	• Les médiateurs • Hervé RAMIASA Corinne CHAMBOVEY Martial CHERIX		
VIENS FRAPPER À MA PORTE !	VIENS FRAPPER À MA PORTE !	VIENS FRAPPER À MA PORTE !	VIENS FRAPPER À MA PORTE !			
Je suis là pour toi si tu ne te sens pas bien en classe et que tu as un souci de santé, mais également si tu as des préoccupations ou des questions.	Je suis là pour toi et ta famille. En tant qu'assistante sociale, je peux vous aider dans vos difficultés et si besoin, vous diriger vers les personnes les plus à même de vous aider.	Je suis à ton écoute sans jugement et en toute confidentialité quelles que soient tes préoccupations. Ensemble, nous chercherons des pistes qui te conviennent.	Si tu éprouves de la difficulté dans ta relation avec tes camarades de classe, tes enseignants ou tes parents, je peux prendre du temps pour toi. Toi et moi nous réfléchirons à un projet pour tenter d'améliorer la situation, pour que tu te sentes mieux à l'école.	Nous sommes spécialement formés à l'écoute et au soutien des personnes en difficulté. En situation de conflit, nous aidons les élèves à rétablir une bonne communication.		
Pour contacter la médiatrice ou le médiateur, prends rendez-vous par téléphone, sms, mail ou par un mot dans la boîte à lettres qui se trouve près du local des concierges.						
021 557 17 76 ines.zorzi@avasad.ch	079 138 72 14 sandrine.monis@montreux.ch	021 557 17 75 delphine.wullyamoz-violet@vd.ch	079 211 17 59 V.Savioz@feec.ch	076 332 43 87 herve.ramiasa@edu-vd.ch	077 448 42 07 corinne.chambovey@edu-vd.ch	079 590 17 62 martial.cherix@edu-vd.ch

Bureau Communal des Ecoles

Le Bureau Communal des Ecoles est en charge de l'organisation des activités extrascolaires pour les écoliers de la commune.

Il travaille en étroite collaboration avec les établissements scolaires pour l'organisation de ces activités.

Bureau Communal des Ecoles

- Devoirs surveillés (dès 4P)
- Restaurants scolaires (dès 7P)
- Activités sportives et camps scolaires
- Activités culturelles – sorties – échanges
- Accueil de transition 7P et 8P
- Subventions : repas – transport
- Accueil pour enfants en milieu scolaire (APEMS)
- Conseillère école-familles (CEF)
- Prévention dentaire

Commune de Montreux

- Accueil pour enfants en milieu scolaire (APEMS)
12h00 à 14h00 sauf mercredi à Montreux, Glion et Veytaux
- Unité d'accueil pour écoliers (UAPE)
6h30 à 18h30 à Montreux et Chernex
- Accueil en milieu familial (AFJ)
Horaire de la journée à convenir (tous les secteurs)

Inscription sur le portail REME

<https://reme.montreux.ch>



The screenshot shows the homepage of the REME (Réseau Enfance Montreux et Environs) website. The header features the REME logo, a banner with the text "Bienvenue sur le portail du Réseau Enfance Montreux et Environs (REME)", and a user profile icon. The main content area includes a sidebar with links: "Accueil", "Se connecter", "Activer mon compte", and "Créer un compte". The main text explains the portal's purpose and lists the types of care available. Three registration options are presented in boxes: "Vous avez déjà un compte ?" with a "Se connecter" button, "Vous avez reçu des informations de la part du réseau ?" with an "Activer mon compte" button, and "Vous n'avez pas encore de compte ?" with a "Créer un compte" button. The third box is circled in red.

REME Réseau Enfance Montreux et Environs

Bienvenue sur le portail du Réseau Enfance Montreux et Environs (REME)

Accueil

Se connecter

Activer mon compte ?

Créer un compte

Ce portail web vous permet d'inscrire votre enfant en ligne, de gérer vos données personnelles ainsi que celles de vos enfants déjà inscrits au sein de notre réseau d'accueil de jour.

Vous aurez la possibilité de choisir, selon l'âge de votre enfant, le type d'accueil que vous souhaitez entre l'accueil collectif préscolaire (garderies ou jardin d'enfants), l'accueil collectif parascolaire (UAPE), les accueils pour enfants en milieu scolaire (APEMS), l'accueil familial de jour (maman de jour) ou encore l'accueil d'urgence.

Vous avez déjà un compte ?
Se connecter

Vous avez reçu des informations de la part du réseau ?
Activer mon compte

Vous n'avez pas encore de compte ?
Créer un compte

Repas et après-midis dès la 7P

- Restaurants scolaires (sur inscription)
Une subvention sur le prix du repas pris au restaurant scolaire est accordée aux élèves qui auraient moins de 30 minutes pour manger à leur domicile
- Accueil de transition 7P et 8P (sur inscription)
- Centre de Loisirs «Le Point» (accès libre)

Transports (maison – école)

Subventions

- Un abonnement annuel pour les zones Mobilis est délivré aux élèves qui remplissent les conditions suivantes :
 - plus de 2,5 km pour le trajet à pied
 - trajet dangereux
 - dénivelé très important

Renseignements sur <https://www.montreux.ch/parascol> Onglets Transports scolaires – Généralités

Un accompagnement est proposé dans les transports publics pour les élèves de 1P à 6P qui remplissent ces mêmes conditions.

Conseillère école-familles (CEF)

- Accompagne des familles dans les démarches sociales, administratives, scolaires et financières
- Collabore avec l'école et les secteurs parascolaires en cas de besoin
- Apporte une écoute, des informations et des conseils aux familles pour construire et trouver des pistes de solution

Contacts

- APEMS Accueil pour enfants en milieu scolaire
✉ apems@montreux.ch ☎ 021 962 78 29
- BCE Bureau communal des écoles
✉ bce@montreux.ch ☎ 021 962 78 33
- REME Réseau enfance Montreux et environs (UAPE/AFJ)
✉ coordination-reme@montreux.ch ☎ 021 962 78 30
- CEF Conseillère école-familles
✉ sandrine.monis@montreux.ch ☎ 079 138 72 14
- Cohésion sociale, familles et jeunesse
✉ sfj@montreux.ch

Question ?



www.epsme.ch



021 557 17 70



eps.montreux-est@vd.ch